

Le Dossier

FÊTES DE FIN D'ANNÉE
**CONSOMMEZ
LOCAL !**

PAGE 10

et aussi...

PAGE 4
Police municipale
Police de proximité
et d'intervention

PAGE 12
Histoire
Dans les pas
du général de Gaulle

PAGE 14
Travaux
Le complexe Eindhoven
prend forme !



Bayeux **a** vivre 91

Sommaire

- UN CHAPITRE À ÉCRIRE** 4
POLICE MUNICIPALE
POLICE DE PROXIMITÉ
ET D'INTERVENTION
- UNE IDÉE À SUIVRE** 6
CITOYENNETÉ
PREMIER PAS
VERS UN COMITÉ CITOYEN
- UN SUJET À COMPRENDRE** 8
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?
- UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER** 10
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
CONSOMMEZ LOCAL !
- UNE VILLE À EXPLORER** 12
HISTOIRE
DANS LES PAS
DU GÉNÉRAL DE GAULLE
- UN AVENIR À CONSTRUIRE** 14
TRAVAUX
LE COMPLEXE EINDHOVEN
PREND FORME !
- DES INFOS À NOTER** 16
- DES OPINIONS À EXPRIMER** 18
- UN BAYEUSAIN À CONNAÎTRE** 19
EMILY SOHNLE & EMMA FRIEDRICH
HALLO BAYEUX !

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Patrick Gomont - Directrice de la communication / Responsable du magazine : Alexandra Asselin - Rédacteur-coordonateur : Claire Beauruel. Comité de rédaction : Didier Coene, Christine Cabon, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemaesquier, Frédéric Oblin, Arnaud Tanquerel. Mise en page : La Compagnie des idées - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : Nicolas Barbançon, Julien Buyck, Magali Stora, Studio Le temps d'un regard, SEROC, Citeo William Alix Sipa Press, Archives du Calvados, Tellmaphotographie, Sous-Préfecture de Bayeux, Ville de Bayeux, Stéphane Maurice. N°ISSN : 2646-0580

PRIX BAYEUX CALVADOS-NORMANDIE
DES CORRESPONDANTS DE GUERRE
« **Masqués mais pas bâillonnés** »

Après de longues hésitations et malgré les innombrables incertitudes liées à la situation sanitaire, les élus et équipes ont fait le choix de maintenir l'édition 2020 du Prix Bayeux. Pour les journalistes et les sacrifices qu'ils consentent ; pour les enseignants et les élèves, citoyens de demain ; pour les prestataires techniques, les restaurateurs, les hôteliers, durement touchés par la crise, qui ont trouvé dans le Prix un souffle bienvenu ; pour les partenaires et le grand public, présents malgré le contexte, jamais une édition du Prix n'aura été si essentielle. Durant l'année, l'information s'est massivement et naturellement tournée vers la crise de la COVID-19, mais les conflits n'ont pas cessé. « **Le virus a renforcé la vocation du Prix, déclarait Patrick Gomont, Maire de Bayeux, lors de la soirée de remise des prix. Et l'engouement du public confirme le besoin de savoir, de comprendre. Aujourd'hui nous sommes présents, comme un hommage, une revendication. Masqués, mais pas bâillonnés.** » Un positionnement fort, partagé par Ed Vulliamy, le Président du jury. Si le contexte a rendu inoubliable cette édition 2020, le grand reporter a lui aussi marqué de son empreinte l'histoire du Prix : sa disponibilité, son enthousiasme, son look inimitable et son sourire ont apporté légèreté et fraîcheur durant la semaine.



Confinement oblige, les traditionnels goûters spectacles des seniors ont été annulés. Si le show n'a pu avoir lieu, les goûters eux, ont été acheminés jusqu'à leurs destinataires, et à domicile. Grâce à la mobilisation des élus de la Ville et aux membres du conseil des sages, les produits locaux ont été répartis dans des sacs puis diffusés auprès des inscrits, ravis de ces visites surprises ! Une distribution qui a également permis de prendre des nouvelles de nos aînés en cette période d'isolement.



Après l'installation de six ruches en 2018 et six en 2019, la Ville a de nouveau implanté six ruches en 2020. Grâce à une convention passée avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), deux apiculteurs prennent soin de ces ruches et de leurs habitantes. Et il faut croire qu'elles se plaisent à Bayeux : cette année, plus de cent kilos de miel ont été récoltés. Un cru exceptionnel distribué le 24 octobre dernier à l'occasion d'une journée pédagogique au jardin botanique. Merci les abeilles !



Malgré les contraintes sanitaires, la saison culturelle a été lancée en septembre dernier devant un public fidèle. Alors que l'on pensait la culture de nouveau sur des rails, deux spectacles et un confinement plus tard, le rideau est tombé ! Stand-by donc pour la programmation 2020-2021 qui - espérons-le - reprendra au plus vite car les sièges de la Halle ô Grains sont tristement vides et vous attendent impatiemment.



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

édito

TOUS ESSENTIELS !

Médiathèque, centre aquatique, salles de spectacle, complexes sportifs, maisons de quartiers fermés ; associations à l'arrêt ; rues désertes ; population confinée, le virus impose à nouveau sa loi ! À Bayeux, où nous sommes tant attachés au lien social, habitués à partager de nombreux événements et à accueillir le monde entier, cette nouvelle épreuve nous coûte.

Pour faire face à cet ennemi commun, la mobilisation doit être générale. Nous sommes tous essentiels !

C'est le cas de nos agents municipaux, pleinement engagés pour l'accompagnement des personnes âgées et fragiles, l'accueil des enfants à la garderie et dans les écoles ou pour la sécurité, l'entretien, la salubrité de notre ville... Au-delà du respect indispensable des règles de confinement et des gestes barrières, vous avez, vous aussi, chers Bayeusains, un rôle à jouer.

Je vous encourage en effet à soutenir votre commerce de proximité. Certains maires ont pris des arrêtés pour faire annuler la fermeture des commerces dits « non essentiels », décidée par le gouvernement. Si je dénonce cette mesure qui fait la part belle au commerce en ligne, je refuse de céder à la démagogie à travers ces arrêtés illégaux et dangereux, pour la commune et ses commerçants. Une position de raison que j'ai fait connaître au Président de la République et au Premier ministre en demandant leur réouverture rapide.

Nos commerces sont indispensables à la vie de nos quartiers et au rayonnement de notre ville. J'invite les Bayeusains qui le peuvent à réserver leurs commandes en ligne et à les retirer dans les commerces proposant ce service. Nos équipes travaillent à leur recensement pour diffuser une liste sur le site de la ville et favoriser les achats de proximité.

Dans cette période compliquée, permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et des autres.

Bien sincèrement.

POLICE MUNICIPALE POLICE DE PROXIMITÉ ET D'INTERVENTION



Elle est l'expression des pouvoirs de police du Maire ; souvent méconnue, parfois sous-estimée, la police municipale est pourtant la force de sécurité intérieure la plus proche des habitants. Ses agents, s'ils sont compétents pour réprimer, œuvrent avant tout pour prévenir et apaiser les éventuels conflits. Au plus près des administrés, ils assurent la tranquillité et la sécurité au quotidien.



FORCE DE L'ORDRE À PART ENTIÈRE

Dépositaires de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux ou les gendarmes, les policiers municipaux souffrent d'un manque de visibilité auprès des habitants. Très souvent réduite à la seule mission de surveillance de la voie publique (stationnement), la police municipale dispose pourtant des mêmes champs d'intervention que ses homologues nationaux. « Avec deux différences notoires : nous ne pouvons intervenir que sur le

territoire communal et nous n'avons pas de pouvoirs d'enquête judiciaire, explique Pierre Lopez, chef de la police municipale de Bayeux. En clair, nous pouvons interpellier l'auteur d'une infraction, verbaliser, mais pour la garde à vue et les investigations, la gendarmerie prend le relais. » Compétente notamment en terme de police administrative, la police municipale veille au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques : elle peut donc intervenir en cas de dépôt sauvage d'ordures, de nuisances sonores, de différends

de voisinage, d'animaux errants... Elle est également compétente en terme de police de la route, de police de l'urbanisme (vérification des travaux, de leur autorisation), de police funéraire (vérification d'identité, transport de défunt) ou bien encore de police de l'environnement. Troisième force de sécurité en France, la police municipale est une véritable force de proximité : établie sur son territoire communal, elle en maîtrise les moindres spécificités et connaît sa population, ce qui lui permet d'apporter une réponse adaptée et efficace.



« Délégué à la police municipale, je réceptionne les réclamations des habitants. Avec les agents de police, et en qualité d'élu, je participe à la médiation en allant rencontrer les plaignants : notre but est avant tout d'apaiser les tensions qui peuvent régner parfois. Très souvent, on arrive à désamorcer les situations. Ce que j'aimerais aujourd'hui, c'est observer plus de civisme : la vitesse en ville et les déjections canines sont deux sujets qui reviennent souvent. Nous allons travailler ces deux axes dont les habitants restent les premiers acteurs. »



le mot de...

Patrick Crevel
Conseiller municipal délégué
à la police municipale

UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Composée de douze agents dont sept policiers et quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP), la police municipale de Bayeux s'organise au quotidien pour garantir la sécurité des administrés. Les ASVP remplissent des missions de surveillance, de prévention et de contrôle du stationnement, les policiers répondent aux sollicitations des habitants et de la Gendarmerie. « Ils peuvent venir en soutien des gendarmes de Bayeux lorsque nécessaire, » explique Pierre Lopez. Lorsqu'ils ne sont pas en intervention, les policiers patrouillent. « À pied, à vélo ou en voiture, les brigades circulent avec divers objectifs : rencontrer les habitants, écouter les problèmes qu'ils font remonter, rappeler la réglementation, sensibiliser, souvent, et verbaliser, parfois, ajoute le responsable. Notre but n'est pas de sanctionner à tout-va : on préférera désamorcer une situation, faire cesser l'infraction, plutôt que la réprimer. » Souvent mobilisée sur des problématiques de stationnement gênant, d'incivilités, de nuisances ou de voisinage, la police municipale bayeusaine prend aussi le temps de se former et de renforcer ses rangs. Ainsi l'arrivée d'une policière, Adjudant chez les sapeurs-pompiers et membre de l'unité cynotechnique (maître-chien) du Calvados, permet au service de monter en compétence sur tous les

Notre but
n'est pas de
sanctionner
à tout-va

sujets liés aux chiens dangereux (maîtrise d'animaux errants, délivrance de permis de détention de chien catégorisé...). La présence de trois anciens gendarmes, officiers de police judiciaire et formateurs en techniques d'intervention, et d'un agent ayant évolué en zone urbaine sensible, enrichit également le service.

COORDINATION LOCALE

Pour toujours mieux servir les Bayeusains, la police municipale monte en compétence et ne fléchit pas : dans ses objectifs, le service souhaite également renforcer sa coordination avec la Gendarmerie. « L'idée est de trouver une vraie synergie entre les deux structures d'intervention, » détaille Pierre Lopez. Pour y parvenir, les équipes ont mis en place des réunions de coordination et ont monté des services conjoints en mutualisant leurs effectifs. Devraient également être organisés à moyen terme des entraînements communs. « Un travail en réseau essentiel, qui nous permet d'être toujours plus réactif sur le terrain. » Ces échanges, la police municipale les entretient également avec d'autres structures, sociales notamment : les bailleurs, le CCAS, les foyers d'urgence, sont autant d'interlocuteurs primordiaux pour les agents. « Les habitants ne doivent pas hésiter à nous appeler :

nous les redirigerons vers les bons interlocuteurs en fonction de leur demande et de leur besoin, conclut le chef de police. Nous sommes là pour ça. »

en bref

Contacter votre police municipale

Concentrée sur le territoire communal, la police municipale est à votre écoute :

02 31 92 02 42

- › Toute l'année :
lundi et mardi de 8h30 à 17h30
- › De début septembre à mi-juin :
du mercredi au samedi de 8h30 à 20h
- › De mi-juin à fin août :
du mercredi au vendredi de 8h30 à 00h30 et le samedi de 8h30 à 20h

En dehors de ces horaires,
la Gendarmerie vous répond :
17 ou 02 31 51 12 20

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES



OBJETS
TROUVÉS



CHIENS
DANGEREUX



ANIMAL
EN DIVAGATION



VÉHICULE
GÉNANT



ÉCHANGE
HOULEUX

Dotée d'un lecteur de puce pour les chiens, d'une fourrière automobile pour les véhicules gênants, de brigades mobiles pour une intervention rapide...

**LA POLICE MUNICIPALE INTERVIENT
SUITE À VOS SIGNALEMENTS.**



CITOYENNETÉ

PREMIER PAS VERS UN COMITÉ CITOYEN

Conseil des sages, conseil municipal enfance jeunesse (CMEJ), réunions publiques, cafés citoyens, réseaux sociaux, site internet, magazine municipal, rendez-vous avec les élus, boîtes à idées... Depuis de nombreuses années, la Ville de Bayeux informe les citoyens des actions menées, les consulte et les associe à ses projets. Pour aller encore plus loin, la municipalité s'engage dans une entreprise inédite avec la constitution d'un comité consultatif citoyen. Zoom sur un projet participatif qui séduit déjà.

TIRAGE AU SORT

Selon l'article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune ». Souhaitant renforcer l'engagement des citoyens dans la vie publique et associer davantage les habitants à certains choix, la Ville de Bayeux crée donc son comité consultatif citoyen. La première étape de cette démarche sera le tirage au sort des

membres d'un groupe de travail qui aura pour mission principale la création du comité. Initialement programmé début novembre, le tirage a été repoussé en raison du confinement et sera effectué dès que la situation sanitaire le permettra. Sur la base des listes électorales et des listes de recensement – pour intégrer les jeunes de 16 à 18 ans – 100 femmes et 100 hommes seront désignés de manière aléatoire et selon quatre catégories d'âge : 16-25 ans, 26-40 ans, 41-55 ans et 56 ans et plus. Les personnes qui

auront été tirées au sort recevront un courrier nominatif : elles auront alors la possibilité de rejoindre ou non le groupe de travail.

GRUPE TEST

Le collectif qui sera formé à l'issue du tirage au sort, avec les membres qui auront accepté de participer, sera considéré comme un groupe « test » avant la constitution du comité citoyen. Le but étant la mobilisation citoyenne, le groupe définira lui-même son rythme de travail : de sa création (tirage au sort) à

son fonctionnement (rythme des réunions, interventions de tiers, animation...), ce groupe expérimentera les différentes options pour la structuration du comité définitif. Grâce aux conclusions qu'il tirera de ses analyses, il définira les contours d'une charte pour le futur comité. En parallèle, un autre projet lui sera soumis : il s'agira de la végétalisation de la ville. Le groupe sera invité à réfléchir à un programme de plantations dans divers endroits de Bayeux. Identification des lieux, des essences, création de jardins partagés... Un sujet autour du développement durable donc, qui sera à mettre en lien avec les projets des référents environnement du conseil municipal.

UN LEVIER POUR LA CITOYENNETÉ

Ce nouvel outil vient en complément de nombreux autres, déjà bien ancrés à Bayeux. Contrairement au conseil des sages et au conseil municipal enfance jeunesse, respectivement ouverts aux plus de 60 ans et aux élèves de CM1/CM2, le comité citoyen impliquera toutes les catégories d'âge. Les élus espèrent également qu'il constituera un levier pour toucher davantage d'habitants dans cette mobilisation citoyenne qui se veut la plus large possible. ▲



le mot de...

Christine Cabon
Maire-adjointe en charge des affaires générales, du personnel, de la citoyenneté et de l'ouverture internationale
« Si nous serons là pour accompagner, voire animer les premiers échanges, notre objectif est bien de favoriser la mobilisation citoyenne, d'inviter les membres à se saisir des sujets qui leur seront soumis et d'offrir un nouvel outil de liaison entre les habitants et l'équipe municipale. »

Le comité citoyen impliquera toutes les catégories d'âge

QU'EN PENSENT LES BAYEUSAINS ?

Je suis Bayeusain depuis ma tendre enfance et j'ai vu évoluer cette ville au fil des ans. J'ai vu de belles initiatives mais aussi des choix qui m'interrogent. J'approuve donc totalement la création de ce comité consultatif : nous, citoyens, allons pouvoir mettre en avant nos idées et faire davantage valoir nos voix auprès des élus. Cela va dans le sens de la démocratie participative et c'est une chance pour notre ville. Cela ne peut être que positif. J'attends le tirage au sort avec impatience et j'aimerais vraiment qu'il me soit favorable. »

› Marc, 31 ans

Ce qui me séduit dans ce projet c'est le fait que le citoyen puisse donner son avis, qu'il puisse être acteur dans la vie de sa ville. Je serais ravie d'être tirée au sort, mais par définition, c'est le hasard qui décidera pour moi ! Si je suis désignée, serais-je capable d'y participer ? Je n'ai pas d'idées précises actuellement, je ne me suis pas vraiment posé la question mais selon moi, c'est en discutant avec d'autres personnes que les idées peuvent germer et voir le jour. »

› Claudine, 51 ans

Certains habitants peuvent avoir le sentiment d'être détachés des décisions de la ville, aussi cette initiative permettrait de leur donner la parole, de créer un lien entre eux et la municipalité. Elle permettrait aux citoyens tirés au sort d'être acteurs dans leur ville. En cette période difficile de la COVID-19, je trouve que c'est une dynamique positive. Je serais ravi d'en faire partie ; ce serait un premier pas et un premier engagement envers ma ville. En fonction des limites qui nous seront données, il pourrait être intéressant de travailler sur des questions comme celles de la place des jeunes à Bayeux, le développement durable ou le commerce dans la rue principale. »

› Vianney, 24 ans

en bref

Des conseillers de tous âges

D'un côté, il y a les seniors, de l'autre les enfants. Lesquels sont les plus sages ? L'histoire ne le dit pas ! Néanmoins, selon des modalités différentes (les membres du conseil des sages sont élus pour trois ans, ceux du CMEJ pour un an), ils participent à la vie citoyenne de Bayeux. Ils proposent des idées aux élus, et réalisent des projets avec le soutien de la Ville. En retour, l'équipe municipale peut solliciter leurs regards sur certains dossiers en cours.

Contactez les élus

RÉUNIONS PUBLIQUES, RENDEZ-VOUS CITOYENS, PERMANENCES... Les occasions sont nombreuses pour rencontrer les élus ! À l'écoute des habitants, ils sont aussi disponibles sur rendez-vous.

CABINET DU MAIRE
02 31 51 60 66/67
ou cabinetdumaire@mairie-bayeux.fr

FORMULAIRE DE CONTACT
sur bayeux.fr ou via les réseaux sociaux



CAHIER DE DOLÉANCES
à l'accueil population de la Mairie, 12 bis rue Laitière



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS : QUI FAIT QUOI ?

Depuis le 1^{er} octobre, les règles de tri ont changé à Bayeux : il est désormais possible de mettre au sélectif les boîtes, pots, sacs et sachets plastiques ainsi que les petits métaux comme les capsules ou dosettes en aluminium. Le sac jaune grossit quand le sac noir diminue. Mais concrètement, que signifient ces nouvelles règles de tri ? Pourquoi ont-elles été modifiées ? Et que deviennent nos déchets une fois collectés ? De votre poubelle à leur nouvelle vie, suivons leur chemin pour mieux comprendre cet enjeu collectif majeur.

1. LE CITOYEN, premier acteur du tri

Premier maillon de la chaîne : vous ! Il est essentiel de bien trier vos déchets pour que ces derniers soient valorisés par les structures adaptées. Sac jaune ? Sac noir ? Déchèterie ? Pour vous aider à mieux trier, des outils sont à votre disposition : le mémo tri notamment, à afficher sur la porte du réfrigérateur ou dans le garage, vous aide au quotidien. Le SEROC vous accompagne également dans vos démarches : site internet, animations, rencontres... Les agents sont là pour vous aider et vous orienter. Si le tri est capital, la limitation des déchets l'est encore plus : composter, pailler les sols, donner une seconde vie aux objets ou vêtements usés, apposer un stop-pub sur la boîte aux lettres, utiliser des sacs en toile et non en plastique, acheter en vrac, boire l'eau du robinet... Ces gestes simples permettent de réduire considérablement le poids de nos déchets.

2. COLLECTÉA, maillon essentiel

Le confinement a mis en lumière le rôle indispensable d'agents de l'ombre : les ripeurs* de Collectéa. Ces derniers ramassent vos poubelles noires, jaunes et déchets verts. Depuis le centre d'exploitation situé au 1 rue Marcel Fauvel (zone de Bellefontaine, derrière la gare), les camions partent pour plusieurs heures avant de revenir déverser les déchets dans les grandes bennes de l'unité de transfert du SEROC, située

au 2 de la même rue. Pour les déchets verts, direction Ryes où une plateforme spécifique les attend. La mission des ripeurs est primordiale : grâce à eux, la propreté et la salubrité sont assurées. Avec plusieurs circuits dans toute la ville, ils passent à différents moments de la semaine selon votre adresse. Charge à vous de bien respecter les consignes : sortir un sac trop tôt ou trop tard, c'est risquer de voir des déchets se déverser dans la rue ! Les nuisibles s'en délectent...



1

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas



2



3

3. LE SEROC, pour valoriser

Une fois les déchets ultimes et sélectifs déversés séparément dans les bennes de l'unité de transfert du SEROC, des semi-remorques partent sur les routes. Les ordures ménagères (OM, sacs noirs) partent soit au centre d'enfouissement, soit à l'incinérateur de Colombelles, à côté de Caen. Ce dernier ne peut accueillir que 30 % des OM ; le reste est donc enfoui. C'est pour cette raison qu'il est primordial de réduire nos sacs noirs ! Le sélectif lui (sacs jaunes), quitte la Normandie pour la Bretagne (Le Rheu près de Rennes). Les sacs sont éventrés et les déchets, disposés sur de grandes grilles roulantes, sont triés : un aimant récupère tout ce qui est métallique, une machine capte l'aluminium, une soufflerie isole le papier et un tri



le mot de...

Loïc Jamin
Maire-adjoint de Bayeux,
vice-Président du SEROC
et de Collectéa

« Mieux trier pour toujours plus valoriser est un objectif pour lequel chacun a son rôle à jouer. Et si aujourd'hui nous pouvons encore valoriser, il est de plus en plus difficile et de plus en plus coûteux pour les collectivités de le faire en France. L'enjeu aujourd'hui c'est avant tout de réduire nos déchets. N'oublions jamais que le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas. »

en bref

LES BONS GESTES

Bien trier

Vous l'aurez compris, les nouvelles règles de tri ont un seul but : réduire nos déchets ultimes, ceux du sac noir, qui ne seront pas recyclés mais dans le meilleur des cas incinérés, sinon enfouis... Alors pour qu'ensemble, nous atteignons nos objectifs, respectons et adoptons ces nouvelles consignes ! On récapitule. Dans le sac jaune, désormais on peut mettre : tous les papiers, tous les emballages en métal, tous les emballages en carton et briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, sans exception !

Réduire ses déchets

Le SEROC vous accompagne pour réduire vos déchets : compostage, paillage, recycleries, organisation d'ateliers, prêt de matériel, astuces zéro déchets... L'onglet « Réduire » du site seroc14.fr regorge de bonnes idées et de conseils pratiques pour diminuer le poids de nos déchets. Il est notamment possible de réserver en ligne son composteur, pour un prix attractif de 15 €. Composter permet de réduire entre 25 et 30 % nos ordures ménagères.

Sortir ses poubelles au bon moment

Les sacs ou bacs de déchets sont à sortir la veille des jours de collecte, à partir de 19h30 (secteurs 1 à 4) ou le jour même à partir de 19h (secteur 5), et pas avant ! Ne pas respecter les jours de collecte, ce sont des déchets en ville, des poubelles au vent voire éventrées et par conséquent une atteinte à la salubrité publique. En cas de non-respect des conditions de collecte des déchets, une amende forfaitaire de 35 € est applicable.

Plus d'infos

Besoin de sacs ou bacs de collecte ?

Contactez Collectéa au 02 31 92 54 93

Mieux trier : des conseils, des vidéos, des astuces sur seroc14.fr

Quelques chiffres (2019)

21,98 % taux de refus

= déchets non valorisables qui se retrouvent dans les sacs ou bacs jaunes après un mauvais tri.

85 658 tonnes de déchets

ont été traitées par le SEROC sur l'ensemble de son territoire d'intervention (160 communes). Cela correspond à :

624 KG

par habitant

soit 193 kg d'OM, 105 kg de sélectif et 326 kg de déchets de déchèterie

Le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte

91 €

*Ripeur : le ripeur est l'agent qui se trouve à l'arrière de la benne de ramassage.

Le Dossier

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

CONSOMMEZ LOCAL !

Déjà sévèrement touchés par la crise économique du printemps dernier, les commerces de proximité ont été de nouveau contraints de fermer leurs portes à l'annonce du reconfinement. Conscients des difficultés qu'une telle mesure engendre et de l'injustice dont sont victimes les « petits commerçants », les élus de Bayeux se sont immédiatement mobilisés. Lettres au Gouvernement, stationnement gratuit, campagne de communication... Un soutien qui doit, particulièrement à l'aube des fêtes de fin d'année, s'accompagner d'une mobilisation collective autour des commerçants dont les initiatives se multiplient.



Ils ont écrit...

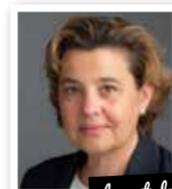
« Il est de notre devoir de vous alerter sur l'état d'esprit qui habite ces commerçants, aujourd'hui à cran, déprimés, en colère. À une époque de l'année décisive sur le plan commercial, au terme d'une année cauchemardesque. »

Extrait du courrier du 2 novembre 2020, adressé au Premier Ministre Jean Castex et co-signé par les Présidents de Bayeux Intercom, Seultes Terre et Mer et Isigny Omaha Intercom, ainsi que 19 maires du Bessin.

ÉCOUTER ET ALERTE

« Si notre devoir nous commande de protéger notre population, il nous revient aussi d'être à l'écoute des poumons locaux que sont nos acteurs économiques et d'être leur porte-parole. » Ainsi s'expriment vingt-deux maires du Bessin dans une lettre adressée au Premier Ministre Jean Castex, après l'annonce de la fermeture des rayons non essentiels des grandes surfaces. À l'initiative de ce courrier, le Maire de Bayeux et Président de Bayeux

Intercom, Patrick Gomont. Celui qui avait déjà alerté le Président de la République Emmanuel Macron sur la situation alarmante des « petits commerçants », n'accepte pas la décision gouvernementale. « Les commerçants ne demandent pas la fermeture des autres mais l'autorisation d'ouvrir et la possibilité de travailler, c'est fondamentalement différent. » À l'aube des fêtes de fin d'année, le Maire de Bayeux est conscient de l'enjeu économique et social. « Les commerces de proximité



Emmanuelle Chabertier
Nouvelle maire-adjointe en charge du commerce et de l'emploi

Lors du conseil municipal du 18 novembre, les élus ont voté et désigné Emmanuelle Chabertier, conseillère municipale, nouvelle maire-adjointe en charge du commerce et de l'emploi. Ingénieur Sécurité et Conditions de travail au sein du groupe Peugeot SA, Emmanuelle Chabertier ne craint pas son arrivée en période trouble :

« Il y a des leçons à tirer de toute épreuve. Le commerce est un marqueur fort de la ville et tout ce que l'on pourra mettre en place constituera une victoire collective. Paradoxalement, les situations d'urgence peuvent être aussi des opportunités de progrès, propices à la mutation et à l'accélération du changement. »

Celle qui n'est pas commerçante compte tirer profit de son regard neutre pour intégrer le sujet du commerce dans une réflexion globale autour du centre-ville.

« Je sais pouvoir m'appuyer sur des équipes et des structures qui maîtrisent parfaitement le sujet pour ce très beau challenge. »

réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires sur les derniers mois de l'année. Pour nous, ils sont tous essentiels car ils représentent des centaines de milliers d'emplois. Derrière un commerce, ce sont des employés, des familles, des habitants qui sont dans une situation fragile. » Aussi la Ville met tout en œuvre pour soutenir ses commerçants. « Comme nous l'avions fait au printemps, nous avons rendu le stationnement gratuit durant toute la durée du confinement. Nous relançons également notre campagne de communication "Consommez local" (voir encadré). » Des axes complémentaires pour inciter les habitants à privilégier les commerces de proximité pour leurs achats. « Il est facile de se laisser tenter par la rapidité d'un achat sur les grands sites d'e-commerce, mais ce n'est pas ce qui aidera les commerces locaux. Et la vitalité d'un centre-ville est bénéfique à chacun. »

DES INITIATIVES À SOUTENIR

De leur côté, les commerçants regorgent d'idées pour permettre à leurs clients de s'approvisionner localement. Vente à emporter, click and collect, livraison à domicile, et même drive fermier ont ainsi vu le jour. Pour Olivier Bescond, propriétaire du magasin Le Repaire du Jeu, ouvert en 2019, « la mise en place du click and collect n'était pas prévue avant un ou deux ans. Mais dans le contexte actuel, c'est une nécessité ». Une nécessité pour celui qui, à la même époque l'année dernière, vendait environ 1 000 € de jeux par semaine. « Aujourd'hui, c'est entre 200 et 300 €. » Pour lui comme pour tous, il est vital de retrouver rapidement un rythme de croisière. Sentiment partagé par Clotilde et Bertrand Hamon, gérants du restaurant La Bonbonne, ouvert en juillet dernier en lieu et place de la charcuterie des parents de

Bertrand, partis à la retraite. « Pour sauver notre entreprise, nous sommes revenus à notre activité passée et relançons l'offre traiteur, explique le jeune couple. Une manière de nous démarquer dans l'offre de plats à emporter, que l'on pourra enrichir pour les fêtes de fin d'année. » Afin de recenser ces différentes initiatives, le service développement économique de Bayeux Intercom et l'association Bayeux Shopping ont invité les commerçants, artisans, producteurs, prestataires de service, à envoyer leurs informations via un formulaire disponible en ligne. La liste non exhaustive est diffusée sur les sites internet de Bayeux Intercom, de la Ville de Bayeux et de Bayeux Shopping. Pour Romuald Colin, co-président de Bayeux Shopping et propriétaire de la boutique RdH, « les fêtes vont être essentielles pour les commerçants, déjà sous tension. Il faut les soutenir en achetant local, pour les aider, pour sauver le commerce de proximité, pour conserver ce lien social irremplaçable. » Un appel que relaie Patrick Gomont : « pour ces fêtes de fin d'année, mais également au quotidien, pensons que consommer local, c'est participer à la vie économique bayeusaine. C'est soutenir les petits commerçants. C'est les aider à vivre, tout simplement. »

Article rédigé mi-novembre au cours du deuxième confinement

en bref



Consommez local !

La campagne de communication « Consommez local », pensée au printemps dernier, prend des couleurs d'automne. En ville, sur les réseaux sociaux, au dos de ce magazine... La Ville continue d'inciter les habitants à favoriser leurs commerces de proximité.



Soutien affiché

Seulement quelques jours après l'annonce d'un reconfinement, la Ville a affiché en grand son positionnement concernant la fermeture des commerces dits « non essentiels ». Ainsi, une banderole de plus de 5 mètres de long, installée sur le balcon de l'Hôtel de Ville début novembre, demande « la réouverture des commerces, tous essentiels ! ».

De g. à d. sur notre photo : Patrick Gomont, Maire de Bayeux, Romuald Colin, Sophie Lemaître, Daniel Dieulafait, co-présidents de Bayeux Shopping, et Arnaud Tanquerel, premier adjoint.



Le 16 juin 1946, le général de Gaulle revient à Bayeux.

Le 14 juin 1944, le général de Gaulle s'adresse aux Bayeusains, sous les arbres de la place du Château.

HISTOIRE

DANS LES PAS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Avec Guillaume le Conquérant, il est certainement la personnalité historique la plus étroitement liée à la ville de Bayeux. De nombreuses fois, le général de Gaulle a foulé les pavés de la cité bajocasse. De nombreuses fois, il est venu à la rencontre des Bayeusains et à travers eux, s'est adressé aux Français. En 2020, année marquée par les anniversaires de sa naissance, de sa disparition et du célèbre Appel du 18 juin, la Ville revient sur les liens qui unissent Bayeux et le Grand homme.



DES DISCOURS HISTORIQUES

14 juin 1944. Les alliés ont débarqué sur les terres normandes il y a un peu plus d'une semaine. Dans la région, les combats font rage. Le général de Gaulle, qui n'a pas foulé le sol français depuis plus de quatre ans, débarque entre Graye et Courseulles-sur-Mer. Invité par Winston Churchill à visiter la tête de pont établie par les alliés, le

Général compte surtout profiter de sa venue pour rétablir la légalité républicaine sur les territoires libérés. Sa crainte de voir les alliés décider de l'avenir de la France a été confortée quelques jours plus tôt : les opérations du Débarquement ont été lancées sans lui. Accueilli sur la plage par les Britanniques, il se laisse conduire jusqu'au quartier général de Montgomery, chef des opérations militaires anglaises,

installé au château de Creullet (Creully). Les alliés d'outre-Manche ont préparé un itinéraire bien précis pour le général de Gaulle. Mais le futur Président français, méfiant, n'est pas un homme que l'on dirige. Il veut parler aux Français, aux Normands, et souhaite le faire à Bayeux, la ville la plus proche. Ainsi il y envoie en éclaireurs ses hommes de confiance : le contre-amiral Thierry d'Argenlieu, le colonel

2020 ANNÉE DE COMMÉMORATION DU GÉNÉRAL DE GAULLE



© Teilmaphotographie - Ville de Bayeux
Symbole du général de Gaulle et des forces de résistance, une croix de Lorraine géante a été réalisée en juin 2020 au cœur de l'ENS.



© Sous-Préfecture de Bayeux
Salon de Gaulle à la Sous-Préfecture. Le général de Gaulle y aurait préparé son fameux « discours de Bayeux » lors de sa visite le 16 juin 1946.



À Saint-Vigor-le-Grand, un monument rappelle l'itinéraire qu'emprunta le général de Gaulle lors de sa venue à Bayeux le 14 juin 1944.



Stèle place de Gaulle. Inaugurée en 1946, la stèle offre un court extrait du discours du 14 juin 1944.



le mot de...
Françoise Jean-Pierre
Conseillère municipale, déléguée au souvenir et aux anciens combattants

« De nombreuses commémorations étaient prévues cette année, d'abord autour du 14 juin, puis autour du 9 novembre. Un cortège devait notamment retracer l'itinéraire du 14 juin 1944. Malheureusement, la COVID-19 aura eu raison de ces rassemblements. Nous n'oublierons néanmoins pas cette croix de Lorraine géante, réalisée en juin dernier par le service des espaces verts, au cœur de l'Espace Naturel Sensible de la Vallée de l'Aure. Un bel hommage, original et poétique ! »

Hettier de Boislabert et Gaston Palewski, son directeur de cabinet. Le général Koenig et François Coulet, futur commissaire régional de la République, font également partie du convoi. Les hommes sont chargés de prévenir les habitants de la venue du Général dans l'après-midi. À Bayeux, tout se fait très vite : on informe les riverains à coup de porte-voix, on installe à la hâte une petite estrade sur la place du Château (future place du général de Gaulle), et on appelle l'électricien pour la mise en place d'un micro et de haut-parleurs. Maurice Schumann, la voix de la résistance sur Radio Londres, arrivé dès le 7 juin à Bayeux, et Guillaume Mercader, chef du mouvement local de résistance OCM (Organisation Civile et Militaire), sont aux premières loges et accompagnent la délégation. À 15h30, le général de Gaulle arrive dans la cité bajocasse. Accompagné du général Béthouart, il remonte à pied et avec ses hommes la rue principale. Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Malo, Général de Dais : une rue après l'autre, le cortège se gonfle d'habitants admiratifs et émus. Après un bref passage par la Sous-Préfecture, le général de Gaulle rejoint la foule place du Château. L'estrade a été installée sous les arbres : le combat n'est pas fini, les avions survolent la

zone, il faut protéger le plus grand résistant français. Dans son allocution, le Général appelle à poursuivre la lutte et promet « d'assurer la souveraineté du pays sur chaque pouce de territoire libéré ». Avant de partir pour Isigny-sur-Mer, le général de Gaulle attribue à François Coulet et Raymond Triboulet (Sous-Préfet de Bayeux, premier Sous-Préfet de la France Libre) leurs nouvelles missions. Bayeux est, jusqu'à la libération de Paris le 25 août, la capitale administrative des territoires libérés.

16 juin 1946. À l'occasion du second anniversaire de la Libération, le général de Gaulle – qui ne s'est pas exprimé depuis qu'il a démissionné en janvier 1946 de ses fonctions de Président du Gouvernement provisoire – choisit Bayeux pour sa rentrée politique. Le 16 juin 1946, il revient donc là où, deux ans plus tôt, il prononçait son premier discours en France libérée. Cette fois, avec le « discours de Bayeux », il pose les bases de ce qui deviendra la V^e République. En juillet de la même année, on renommera la place du Château place du général de Gaulle, en souvenir de ses passages historiques à Bayeux.

UNE HISTOIRE PALPABLE À BAYEUX

Pour certains habitants, la venue du général de Gaulle constitue un

souvenir ému. Pour le plus grand nombre, il ne s'agit que de photos en noir et blanc, et une place dont le nom rappelle deux prises de parole historiques. Pourtant, il existe d'autres éléments qui rapprochent le passé et le présent. Une stèle fut érigée en 1946 à l'emplacement même du premier discours du Général : sous les arbres de la place de Gaulle. Une autre – sur la commune de Saint-Vigor-le-Grand – indique la route qu'emprunta le Général pour entrer dans Bayeux en 1944. À la Sous-Préfecture, le « salon de Gaulle » fut renommé après les passages de l'illustre homme politique qui y aurait préparé son discours du 16 juin 1946. Quant au Musée Mémorial de la Bataille de Normandie, il abrite les anciennes collections du Musée du général de Gaulle, situé jusqu'en 2008 au n°8 rue Bourbesneur. Pour découvrir ce pan de l'Histoire, l'office de tourisme propose autour du 6 juin des visites guidées thématiques intitulées « Bayeux la miraculée : de l'occupation au discours du général de Gaulle ». À l'aide de photos, d'anecdotes et de témoignages, les guides retracent notamment le parcours du général de Gaulle à Bayeux. Une jolie manière de transmettre et ne jamais oublier. ▲

TRAVAUX

LE COMPLEXE
EINDHOVEN
PREND FORME !

Au fil des semaines, le futur complexe Eindhoven se dessine dans le paysage bayeusain. Une infrastructure sportive d'envergure à la hauteur des attentes des milliers d'utilisateurs qui pourront bientôt profiter de l'équipement.

Point de vue

« Dès le lancement du projet, la Ville nous a proposé une solution d'hébergement provisoire pour l'association. Nous avons pu nous installer au COSEC et poursuivre l'activité normalement, enfin... Sans parler de l'épisode COVID ! Nous avons pu y implanter toutes nos machines et ainsi permettre à l'ensemble de nos adhérents de continuer la pratique. C'est sûr, nous y sommes un peu à l'étroit, ça se bouscule aux heures de pointe. Mais nous prenons notre mal en patience car le futur complexe sera splendide et répondra parfaitement à nos besoins. Nous avons défini nos attentes lors de réunions préparatoires mises en place par le service des sports et les élus. C'est un vrai plus d'avoir pu travailler ensemble en amont des travaux. »

Gilbert Lepoittevin

Président de l'association Bayeux Body Fit
500 à 600 adhérents

UNE INFRASTRUCTURE
UNIQUE

Sur près de 2 500 m², le complexe Eindhoven intégrera un dojo, un mur d'escalade, des salles de tennis de table, de musculation et de danse. Il offrira ainsi une infrastructure unique, harmonieuse et moderne, répondant aux besoins de ces différentes disciplines et permettra leur pratique dans un environnement adapté. « *Réhabilité, le complexe Eindhoven deviendra l'équipement sportif le plus fréquenté de la ville,*

confirme Arnaud Tanquerel, premier adjoint en charge de l'environnement, du sport, des loisirs et de la jeunesse. *En plus des 2 250 licenciés, les scolaires, le service des sports, les ligues et fédérations, les instituts médico-éducatifs et autres établissements spécialisés pourront profiter de la structure.* »

En complément des espaces dédiés à la pratique sportive, le projet prévoit un hall d'accueil et de convivialité, un club house mutualisé, des bureaux, des rangements et des



De haut en bas :
1. Vue d'ensemble du futur complexe
2. Vue du dojo : des tatamis enfilade et une tribune permettront d'accueillir pratiquants et spectateurs notamment lors des compétitions officielles. Au fond, le futur mur d'escalade.
3. Les grandes baies vitrées sont la signature de ce complexe, baigné de lumière.

Réhabilité, le complexe Eindhoven deviendra l'équipement sportif le plus fréquenté de la ville

sanitaires, l'ensemble répondant aux normes d'accessibilité. « *Le confort et l'hygiène ont également été placés au cœur du projet, détaille l'élus. Grâce à une réflexion importante autour des sens de circulation, des croisements des flux, des espaces pieds propres et pieds sales, la structure a été conçue pour répondre aux usages actuels.* »

ASSURER
UNE CONTINUITÉ

Programmé en deux temps, le projet de restructuration du complexe Eindhoven représente un chantier d'envergure. « *Mais avant même de penser à la démolition de l'ancien bâtiment, il a fallu penser au relogement des associations,* explique Arnaud Tanquerel. *Il était inconcevable de laisser des milliers de licenciés sur le carreau.* »

Premier étage de la fusée : le pôle tennistique Henry Jeanne. « *Nous avons souhaité aménager un lieu dédié et adapté à la pratique du tennis en intérieur comme en extérieur. Un pari gagnant car, malgré la crise sanitaire, le club s'est développé et a vu le nombre de ses adhérents augmenter.* » Un important travail a ensuite été effectué avec les autres associations occupant le complexe afin d'assurer la continuité de leurs activités respectives. Les sports de combat ont été hébergés au gymnase du lycée Alain Chartier quand la musculation, le fitness et le tennis de table ont investi le COSEC. La danse a continué son activité dans ses locaux habituels, rue de la Poterie. « *Toutes les associations ont ainsi pu poursuivre leur pratique et l'ensemble des créneaux sportifs ont été maintenus. Un point essentiel pour nous, pour les dirigeants et pour les adhérents !* »

UN CHANTIER
PERTURBÉ

Fin 2018, les associations relogées, la construction du futur complexe Eindhoven peut commencer. Mais rapidement naît entre deux entreprises un désaccord autour des fondations de la structure. Le chantier, pris en otage, est à l'arrêt. Une situation inacceptable pour la Ville qui engage une série d'expertises complémentaires. Les éléments obtenus permettent de contraindre les différents protagonistes au redémarrage. C'est ainsi qu'en octobre 2019, les travaux de restructuration du complexe reprennent enfin. Le terrassement et les fondations sont effectués puis les murs sortent de terre et s'élèvent, laissant apercevoir le futur équipement. Mais en mars 2020, la crise sanitaire donne un nouveau coup de frein au projet. Confinement oblige, le chantier est totalement stoppé. Quelques semaines plus tard, les travaux sont finalement relancés et le gros œuvre est achevé. « *Et ce grâce à la mobilisation des entreprises qui tout au long de l'été ont mis les bouchées doubles,* reconnaît Jean Lepaulmier, maire-adjoint en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments. *Le retard lié à la crise sanitaire a pu être rattrapé.* » La charpente est posée en août, la toiture et les étanchéités sont réalisées en septembre avant que les menuiseries extérieures soient installées en octobre. « *La structure prend forme. Aujourd'hui, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air, les aménagements intérieurs vont pouvoir débiter.* » Resteront les espaces verts et surtout, le jardin zen. Un élément paysagé qui offrira une véritable extension au bâtiment. En lien direct avec le dojo, comme en prolongement, ce jardin permettra une pratique extérieure à l'arrivée des beaux jours. Un parking éco-conçu, notamment grâce à un sol perméable favorisant l'infiltration des eaux

pluviales, des abris vélos et des bornes de recharge pour véhicules électriques viendront également compléter l'ensemble. Le complexe Eindhoven sera livré avant l'été 2021, permettant aux associations de prendre possession des lieux et de préparer la rentrée. « *L'ouverture de cet équipement sportif signera une nouvelle dynamique pour la vie associative de notre ville !* » conclut Arnaud Tanquerel. ▲

en bref

Escalade :
avis aux amateurs !

Au sein du futur complexe Eindhoven, un mur d'escalade homologué au niveau départemental verra le jour. Une activité nouvelle à Bayeux qui aura besoin d'un cadre. Aussi, les personnes intéressées, susceptibles de porter un projet de création d'association liée à l'escalade, sont invitées à contacter le service des sports de la Ville : 02 31 51 60 78 ou sports@mairie-bayeux.fr.

Labellisée
Terre de Jeux 2024

Bayeux a intégré la liste des villes sélectionnées comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Le futur complexe Eindhoven pourra ainsi accueillir des délégations internationales olympiques et paralympiques de judo et de taekwondo.

Point budget

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION

6 400 000 € TTC

SOUTIENS FINANCIERS :

- › Département du Calvados : 800 000 €
- › Région Normandie : 700 000 €
- › CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) : 500 000 €
- › DSIL (État) : 200 000 €

CITOYENNETÉ



Conseil municipal enfance jeunesse : prolongation de mandat

Le mandat des treize jeunes élus du conseil municipal enfance jeunesse (CMEJ) touche à sa fin. Choisis en décembre 2019, ils n'auront pas mis en place la totalité de leurs projets en raison de la crise sanitaire. Arnaud Tanquerel, premier adjoint en charge de l'environnement, du sport, des loisirs et de la jeunesse, et Martin Burger, directeur du service sports et jeunesse, ont ainsi pris la décision de prolonger d'un an le mandat des jeunes élus bayeusains. Les prochaines élections sont donc programmées pour le mois de décembre 2021. Les membres d'honneur verront eux aussi leur mandat prolongé. Réel organe citoyen, le CMEJ propose des idées et mène, en lien avec la Ville, de nombreux projets.

ÉVÉNEMENT

Festival international du cirque de Bayeux : 9^e édition !

Du 15 au 21 mars prochain, le Festival international du cirque de Bayeux devrait être organisé pour la neuvième fois. Avant d'ouvrir la billetterie, l'association aux manettes de l'événement a souhaité interroger les habitants et mesurer leur sentiment concernant le contexte sanitaire. Grâce à un sondage en ligne, qui a enregistré près de 600 réponses, les organisateurs ont pu constater l'engouement et l'attente des fidèles spectateurs. Une bonne nouvelle pour les artistes, prestataires et partenaires, tous impatients de renouveler leur participation. En fonction de l'évolution de la situation et dans le plus strict respect des protocoles sanitaires, clowns et trapézistes pourraient donc bien fouler de nouveau la piste ou fendre les airs du traditionnel chapiteau !



PRATIQUE

Ouverture de la billetterie mi-décembre (si l'événement devait être reporté ou annulé, les spectateurs pourront demander le remboursement)

Plus d'infos sur festivalcirquebayeux.fr

PARIS 2024

Bayeux, ville d'accueil des délégations olympiques



Après avoir obtenu en novembre 2019 le label Terre de Jeux, Bayeux a officiellement intégré en octobre 2020 la liste des villes sélectionnées comme centres de préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024 ! Cette liste, conçue comme un catalogue, sera proposée aux délégations sportives internationales dès le début de l'année 2021. Ces dernières pourront alors choisir, en fonction de leurs besoins et de leurs préférences, les sites qui accueilleront les entraînements de leurs athlètes pendant les quatre années précédant les Jeux. À Bayeux, le futur complexe Eindhoven intègre la liste des équipements sélectionnés pour pouvoir accueillir les équipes olympiques et paralympiques de judo et taekwondo. Le stade Henry Jeanne pourra quant à lui accueillir les équipes de football. Cette sélection qui reste à promouvoir auprès des délégations internationales vient non seulement reconnaître le dynamisme de Bayeux et la qualité de ses infrastructures sportives, mais également l'offre hôtelière et touristique exceptionnelle du territoire.

ENVIRONNEMENT

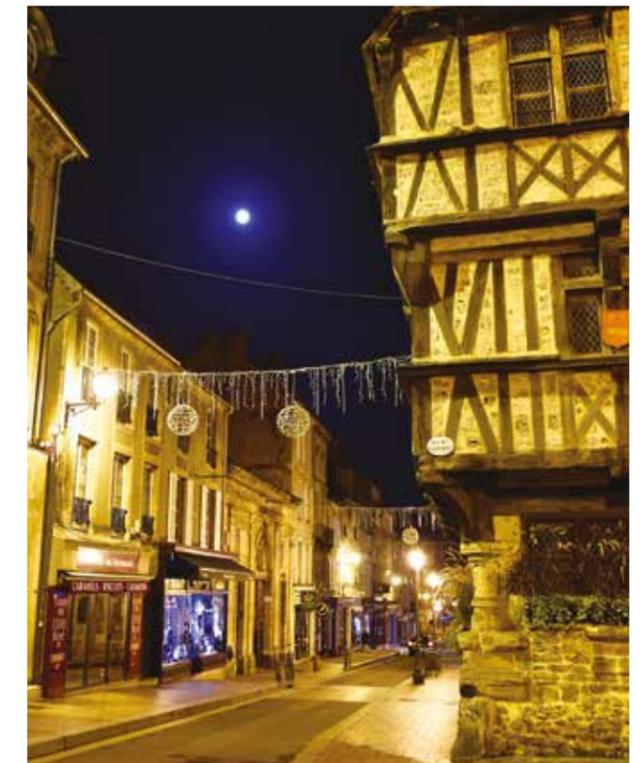


Une première idée qui séduit

Samedi 24 octobre, les référents environnement de la Ville organisaient un premier rendez-vous participatif au jardin botanique. Aux côtés de leurs partenaires et notamment du SEROC, les élus ont souhaité associer les habitants à un projet commun : l'installation dans toute la ville de composteurs partagés. Pour ce faire, un plan de Bayeux était mis à disposition : les participants y ont indiqué des suggestions quant aux sites d'implantation de ces composteurs. En une journée, une cinquantaine de propositions ont été formulées ! Parallèlement, une boîte à idées a été inaugurée : elle réservait à la fin de l'après-midi une trentaine de réflexions. N'hésitez pas à l'utiliser !

L'éclairage public suspendu durant le confinement

Comme elle l'avait fait lors du premier confinement, la Ville a fait le choix, dès le 2 novembre, de suspendre de nouveau l'éclairage public. Ainsi, de 21h à 5h du matin, les lumières sont éteintes dans Bayeux, sauf aux abords de l'hôpital et de la Gendarmerie. Propre au contexte sanitaire actuel, cette mesure sera par la suite pérennisée et adaptée aux contraintes de chacun, comme l'ont acté les élus en conseil municipal. Pour favoriser la biodiversité, pour faire baisser la consommation d'énergie, pour limiter la pollution lumineuse.



AGENDA

CONSEILS MUNICIPAUX

16 décembre, 10 février

Bayeux Intercom, place Gauquelin-Despallières (salle des assemblées) ou La Comète (33 boulevard Maréchal Montgomery) en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les séances sont publiques.

à noter



Infos pratiques, permanences, agenda, démarches en ligne...
Retrouvez toutes les infos sur **bayeux.fr**



expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick GOMONT, Arnaud TANQUEREL, Christine CABON, Lydie POULET, Loïc JAMIN, Carine BION-HETET, Jean-Marc DELORME, Emmanuelle CHABERTIER, David LEMARESQUIER, Jean LEPAULMIER, Françoise JEAN-PIERRE, Monique PERIAUX, Didier BAREY, Sylvie CAYREL, Patrick CREVEL, Béatrice CHATEL, Philippe LAULHÉ, Marie-Emmanuelle JOLIBOIS, Éric PIOGER, Isa BOUDARD, Aurélien MARIE, Agnès VALETTE, Bertrand COLLET-MORIN, Christelle BASLEY, Justin BRIANE, Nicole LUNEL, Aurélien ANDRÉ, Olivier LAISNEY.

Environnement : des actions, pas de punition

Avec le renforcement du service, la préservation du cadre de vie est notre priorité. Si les enjeux de sécurité sanitaire ont impacté notre début de mandat, ils n'ont pas infléchi notre volonté. Portée au plus haut niveau, sous la responsabilité du 1^{er} adjoint, notre politique verte est un fil rouge grâce aux « correspondants Environnement » nommés au sein de chaque commission. Veilleurs et forces de proposition, ces 8 élus portent un regard vert sur l'ensemble des actions de la municipalité. Sous leur impulsion,

une promesse de campagne a déjà été tenue avec l'extinction de l'éclairage public (hors secteurs stratégiques) de 0h à 5h. Une mesure qui favorisera la biodiversité, permettra des économies d'énergie et financières et s'appliquera dès la levée du confinement. Un chargé de Mission Transition environnementale, mutualisé entre Bayeux et Bayeux Intercom a été recruté. Il est désormais le référent auprès des services et des élus pour toutes ces questions et travaille étroitement avec les correspondants.

Citons aussi l'évolution des consignes de tri, très appréciée par la population, la prolongation gratuite des abonnements Bycycle (location longue durée de vélos à assistance électrique) pour 5 semaines et la journée dédiée au jardin botanique le 24 octobre. L'occasion d'offrir un pot de miel de Bayeux aux participants mais aussi d'échanger et de les associer à deux projets majeurs : la revitalisation du site et l'installation de composteurs partagés dans toute la ville. Bonnes de fêtes de fin d'année à tous.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX DEMAIN : Matthieu FRISON, Agnès FURON, Dario PIZZUTO, Stéphanie ASTIER.

La démocratie participative, ou démocratie permanente, est un principe que les élus de Bayeux Demain défendent. Avec la crise que nous traversons, associer la population aux prises de décision politique nous semble plus que jamais indispensable.

- commissions locales des forces vives (entreprises, associations) pour conduire des actions communes
 - jurys citoyens pour émettre des avis
- Tirage au sort et volontariat permettent de les constituer.

Le guide pratique pour oser s'impliquer dans la vie politique locale de Christian Proust détaille ces outils.

Là où ils sont mis en place, ils font leurs preuves ! Ainsi, la mairie d'une station balnéaire bretonne, a revu, avec ses habitants.es, la circulation de son front de mer pour l'adapter « aux valeurs et aux usages de notre époque ». Grâce à des ateliers participatifs, un projet ambitieux

a été validé faisant la part belle aux mobilités douces et à la revégétalisation, diminuant de 30 % la place de la voiture. La démocratie participative demande une volonté sincère. Elle fait confiance à l'intelligence collective pour être créative tout en respectant l'intérêt général : plus une population est solidaire, mieux elle encaisse les chocs.

RASSEMBLEMENT POUR BAYEUX : Philippe CHAPRON.

Vous avez dit « reconfinement »

Après des mois de mesures contradictoires, d'affirmations (ou négations) erronées sur la gravité de la pandémie qui ne cesse d'obnubiler nos pensées, de suppressions lentes mais réelles d'une grande partie de nos libertés sans concertation aucune des diverses tendances politiques censées représenter notre république, le gouvernement macroniste vient une nouvelle fois de nous reconfiner.

On a le sentiment d'avoir confié notre destin à des amateurs qui semblent ne rien avoir appris de leurs erreurs passées.

Chacun pouvait s'attendre, avec l'expérience du premier confinement, à un exécutif en pleine possession de ses moyens et capable de faire face au retour en force de la grave crise sanitaire que nous connaissons, avec le minimum d'impact négatif sur nos vies. Il n'en est visiblement pas ainsi.

Aujourd'hui, dans l'illogisme dont semblent avoir été frappées de nombreuses mesures censées nous protéger, nos commerces de proximité sont, une nouvelle fois, touchés de plein fouet.

Nous demandons fermement la réouverture de tous les commerces quels qu'ils soient, considérant que plutôt que de tirer vers le bas en appliquant aux grandes surfaces la fermeture des rayons dits concurrentiels, il vaut mieux tirer vers le haut en permettant à tous de vivre de leurs activités.

Nous ne savons pas encore quand nous sortirons du tunnel mais faisons confiance aux acteurs économiques du quotidien tout à fait à même de respecter les règles sanitaires essentielles.

EMILY SOHNLE & EMMA FRIEDRICH
HALLO BAYEUX! *

Emily et Emma ont traversé le Rhin cet automne pour rejoindre Bayeux où elles posent leurs valises pour une durée de dix mois. Ces deux jeunes allemandes participent au dispositif « Corps Européen de Solidarité » (CES, ex Service Volontaire Européen) et vont, durant leur séjour, découvrir la culture française, mais également partager leurs propres traditions. Après la Pologne avec Ewa et Agnieszka et l'Irlande avec Kate, c'est donc cette fois-ci l'Allemagne qui sera déclinée dans les prochains temps forts de la ville. Rencontre.

Derrière leurs masques – COVID-19 oblige – Emily et Emma, 18 ans et tout juste titulaires de l'équivalent du baccalauréat, expliquent pourquoi elles ont souhaité partir à l'étranger à l'issue de leurs études secondaires. « J'ai appris le français au cours de mes deux dernières années d'étude et j'avais envie de le pratiquer et de l'améliorer en France, » précise Emily. « L'envie de découvrir une autre culture et un autre pays nous a également poussées à postuler pour le Corps Européen de Solidarité, » complète Emma. Au départ, les deux jeunes femmes ne se connaissent pas : la première vient d'Ellhofen, un petit village

situé au nord de Stuttgart, quand la seconde est originaire de Wernigerode, ville située entre Cologne et Berlin. « En Allemagne, c'est très commun de prendre une année après le baccalauréat pour voyager, expliquent-elles. Entre le lycée et les études supérieures, beaucoup de jeunes prennent ce temps pour travailler, s'enrichir d'expériences nouvelles et s'ouvrir au monde qui les entoure. » Partir à l'étranger, d'accord. Mais pourquoi Bayeux ? « J'ai pris connaissance du dispositif CES grâce à une brochure distribuée dans mon lycée. Très intéressée, j'ai cherché sur le site internet des projets proposés en

France puisque mon souhait était de parfaire ma maîtrise de la langue, détaille Emily. J'ai postulé pour l'offre proposée par la Ville de Bayeux et après avoir passé un entretien, j'ai reçu une réponse positive, que j'ai immédiatement acceptée ! » Emma, elle, a entendu parler des possibilités de mobilité offertes par le CES par l'intermédiaire d'un ami. Sur la plateforme, ce n'est pas par destination qu'elle a fait son choix mais par centre d'intérêt. « J'ai cherché les projets en lien avec la culture et la musique. C'est ainsi que j'ai trouvé l'offre bayeusaine. » Dans son annonce, la Ville avait indiqué que les CES aideraient à l'organisation de la semaine de l'Europe**, dont le thème en 2021 est la musique. Toutes deux musiciennes – Emily joue de la clarinette, Emma du violon – elles profitent durant leur séjour des cours dispensés à l'école municipale de musique, et répètent avec la Philharmonie. « L'idée est de proposer des animations et représentations durant la semaine de l'Europe. » En plus du point d'orgue que constitue l'événement, les deux jeunes femmes travaillent avec les

services, les structures et associations de la ville pour présenter leur culture, leur langue, leurs traditions aux Bayeusains. Les enfants sont notamment concernés avec des interventions au 3 DIX-HUIT, à la médiathèque, dans les écoles, collèges et lycées. Auprès des jeunes de leur âge, Emily et Emma souhaitent notamment promouvoir les possibilités offertes par le dispositif CES. Prochainement – selon l'évolution de la situation sanitaire – elles ajouteront une touche d'outre-Rhin durant la période de Noël à Bayeux. « Nous avons nos propres traditions que nous

« L'envie de découvrir une autre culture et un autre pays. »

serions ravies de partager avec les Bayeusains : les décorations traditionnelles, les chants, la Saint-Nicolas sont des éléments incontournables dans notre pays, » détaillent les deux allemandes. Logées dans un même appartement, les colocataires profitent également du temps qu'il leur est donné pour parcourir la région. Arrivées mi-octobre, elles ont entr'aperçu Bayeux avant d'être, comme tous les Français, reconfinées. « C'est une très jolie ville, s'enthousiasme Emma. Nous sommes ravies d'être ici ! Nous sommes très bien accueillies, les Bayeusains sont gentils et bienveillants. » Désormais, elles attendent la fin du confinement pour partir à la découverte de la Normandie et de la France. « J'aimerais beaucoup visiter Paris, » glisse Emily, des étoiles dans les yeux. « Et nous aimerions avant tout rencontrer les Bayeusains ! Si des structures ou des associations sont intéressées pour monter des projets, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter, » lancent-elles avec ferveur.



Hyper-connectées, Emily et Emma ont ouvert un compte Instagram commun où elles partagent leurs expériences bayeusaines.

N'hésitez pas à suivre leurs pérégrinations !

@emmaemily_bayeux.fr

*Bonjour Bayeux ! en allemand

**Semaine de l'Europe : du 15 au 21 mai 2021



**SOUTENEZ L'ÉCONOMIE
DE VOTRE VILLE**

**CONSOMMEZ
LOCAL :)**